

# Mémo-pratique

Dans les chantiers, le nettoyage des bottes est un petit problème qui, une fois résolu, évite de gros soucis. De la propreté des bottes dépendent en effet :

- la diminution du risque d'accident par glissade ;
- l'amélioration de l'hygiène et des conditions de travail ;
- la suppression des pertes de temps en nettoyage de camionnettes, roulottes, locaux, etc. ;
- l'augmentation de la longévité des sols intérieurs ;
- la prolongation de la durée de vie des bottes.

Dans les chantiers fixes ou mobiles, petits ou grands, les grattes-bottes, lave-bottes, tire-bottes et sèche-bottes peuvent être fabriqués par les entreprises.

L'objet du présent mémo-pratique est de donner quelques conseils pour la réalisation et la mise en place de ces équipements.



## Gratte-bottes, lave-bottes, tire-bottes et sèche-bottes

### LE GRATTE-BOTTES

Pour réaliser un gratte-bottes de chantier, on peut utiliser :

- un modèle existant dans le commerce. Celui-ci sera scellé à demeure, dans la dalle située à l'entrée des locaux (Fig. 1) ;

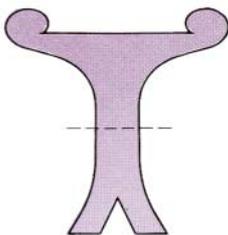


Fig. 1

- un modèle démontable fabriqué par l'entreprise. Il sera constitué d'un fer plat de 500 mm x 50 mm x 5 mm mis en forme à froid. Le fer plat s'encastrera dans un support fixé à côté de l'entrée des locaux (Fig. 2) ;

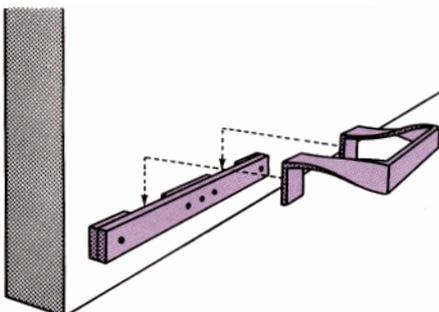


Fig. 2

- une grille fixée sur la dalle placée à l'entrée des locaux. La grille, dont les barreaux doivent être assez espacés pour faciliter l'enlèvement de la boue, sera placée au-dessus d'un défoncement réalisé dans la dalle, sur une profondeur minimale de 10 cm ;

- une grille amovible, en métal déployé ou caillebotis, posée sur une dalle en béton réalisée par l'entreprise. La dalle sera coulée à l'envers, sur le sol, à l'aide d'un coffrage périphérique en bois.

Une auge de maçon en caoutchouc sera utilisée pour le coffrage de la fosse.

Il faut prévoir également, au moment du coulage de la dalle :

- un tuyau court, pour l'évacuation des eaux de pluie ;
- des réservations, constituées par des tasseaux, pour la mise en place de la grille au-dessus de la fosse ;
- un fourneau fixé dans la dalle. Il permettra d'introduire un tube qui facilitera le retournement de celle-ci avec un engin de levage et sa mise en place à l'entrée des locaux.

La grille sera enlevée de temps en temps pour curer la fosse faisant office de bac de décantation (Fig. 3).

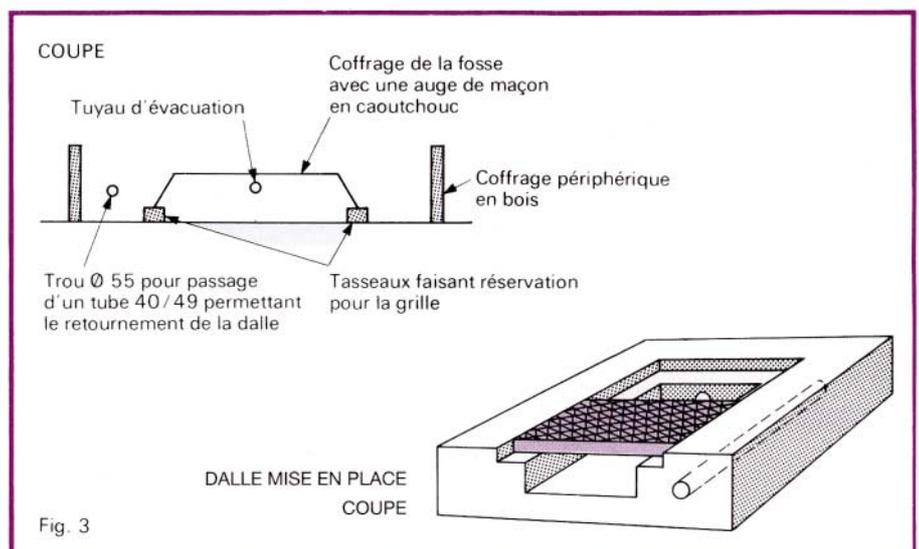


Fig. 3

## LE LAVE-BOTTES

Le lave-bottes peut être constitué par :

- un cadre en cornières perforées avec un pont en partie centrale. Quatre balais-brosses sont fixés sur le cadre qui repose sur une auge de maçon remplie d'eau. Il suffit, en posant un pied sur la partie centrale du cadre, pour stabiliser le dispositif, d'introduire l'autre pied botté entre deux brosses et de nettoyer la botte par un mouvement d'avant en arrière (Fig. 4).

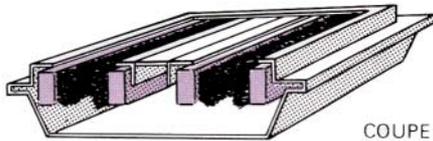


Fig. 4

- quatre balais-brosses fixés à l'intérieur d'un coffrage en bois reposant sur le sol. L'appareil comporte un repose-pied central. Il doit être alimenté en eau courante. Un système de tuyaux perforés passant entre les poils des brosses assure l'arrosage des bottes et facilite leur nettoyage (Fig. 5).

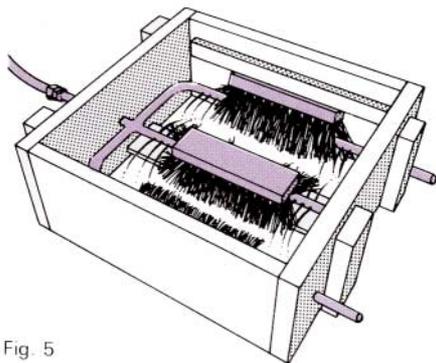


Fig. 5

- un profilé en fer H dont les ailes ont été prolongées par deux fers U, un troisième fer U étant soudé sur l'âme du profilé. Dans les trois fers U sont vissées des brosses dites de « balais de ponts ». L'appareil peut être placé sur la grille d'un regard et sous un robinet équipé d'un tuyau et d'une lance d'arrosage. La puissance du jet d'eau

permet de nettoyer les bottes. La grille du regard doit toutefois être amovible pour permettre le curage de celui-ci (Fig. 6).

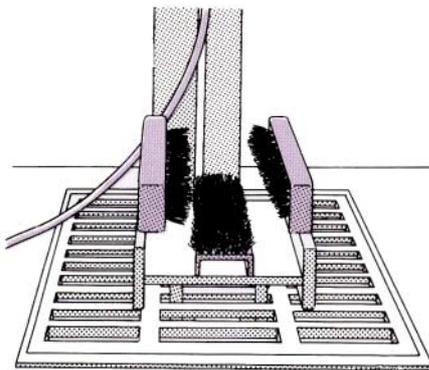


Fig. 6

- un bac de décantation équipé d'une grille amovible. La partie arrière de l'installation, conçue pour des chantiers fixes de longue durée, comprend un muret en parpaings sur lequel court une canalisation d'eau avec des robinets équipés de tuyaux. Les tuyaux sont prolongés par des lances d'arrosage sur lesquelles on peut adapter des brosses (Fig. 7).

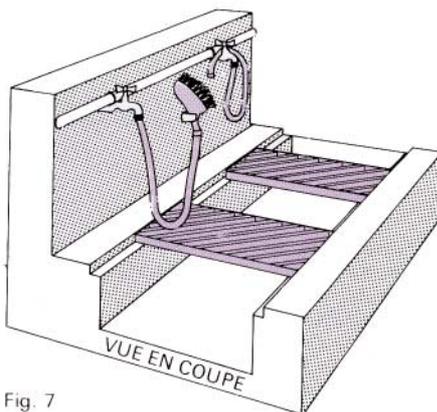


Fig. 7

## LE TIRE-BOTTES

Le modèle le plus simple est fabriqué dans une chute de contre-plaqué de 50 cm x 25 cm sous laquelle est vissé un tasseau de 5 X 5 cm de section.

L'extrémité du contre-plaqué est taillée en forme de V (Fig. 8). Ne pas oublier d'adoucir les arêtes pour ne pas abîmer les bottes.

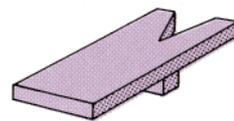


Fig. 8

## LE SECHE-BOTTES

Les bottes, une fois nettoyées et enlevées, sèchent mieux si elles sont retournées.

Pour les maintenir dans cette position, on peut fabriquer un sèche-bottes avec :

- trois planches disposées en I, constituant un socle sur lequel sont vissés des tasseaux de 70 cm de longueur espacés de 15 cm environ (Fig.9).

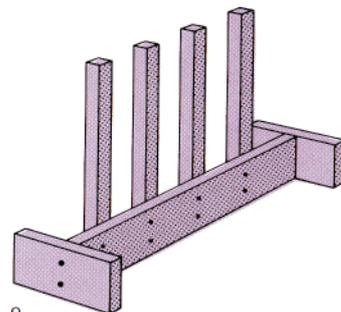


Fig. 9

ou bien avec :

- une grille en métal déployé montée sur un support. Des fers à béton sont soudés sur la grille. Sous la grille peut être installé un radiateur électrique à huile de faible puissance, mais fonctionnant en permanence. La grille évite la chute inopinée d'objets sur le radiateur (Fig. 10).

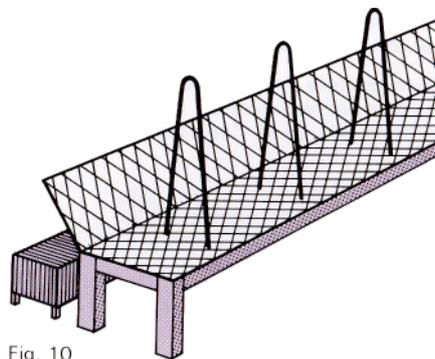


Fig. 10

## RÉGLEMENTATION

Décret du 8 janvier 1965

### DOCUMENTS A CONSULTER :

Manuel pratique de prévention n° 3 = Hygiène (édition OPPBTP 190).

Brochure réglementation n° 25 = Hygiène, logement (édition OPPBTP 143)